

À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Elle est constituée des fournitures, matériels, des équipements ou tenues qu'il est demandé à chaque candidat d'apporter lors d'une épreuve (exemple, stylos, chaussures de sécurité, casque, outils, câblages etc.)

Elle sera transmise au candidat avec sa convocation.

- 1 tenue de travail (veste, pantalon, chaussures de sécurité, tablier, toque)
- 1 mallette de travail avec outillages
- Crayons couleurs
- Stylos
- Tous les supports qui semblent nécessaires au candidat pour l'épreuve (gabarits, modèles, etc.)
- Calculatrice (l'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé)

(1) PORTER ÉVENTUELLEMENT LA MENTION NÉANT

MATÉRIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT	EXAMEN : MC Pâtisserie, Glacerie, Chocolaterie, Confiserie Spécialisée - SUJET 1			
	SESSION 2021	ÉPREUVE (S) : E1 : Pratique Professionnelle	2106-MC3 PGCCS E1A-1	Page 1/1